



Association pour la Sauvegarde du Mormont

Grandes lignes de l'histoire de la carrière du Mormont

Le Mormont est défigurée par une énorme carrière qui alimente en calcaire l'une des 6 cimenteries suisses.

- 1953 Construction de la cimenterie d'Eclépens au pied du Mormont par la Société des chaux et ciments de Suisse romande (SCC).
- 1969 L'usine demande une extension en direction du nord du massif, de quoi lui assurer assez de calcaire pour les 50 prochaines années, dans une demande qui tient en deux pages.
La SCC, qui tarde dans le reboisement de plus de 70 hectares de forêt, décroche tout de même une nouvelle autorisation fédérale.
- 1985 En six mois, la cimenterie empoche une prescription d'exploitation jusqu'en 1999.
- 1992 SCC est intégrée au groupe « Holderbank Cement und Beton » (HCB).
- 1998 Le Mormont est inscrit à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP) sous le No 1023.
- 1998 La partie du Mormont déjà exploitée, une extension et une réserve d'extension (Birette ou Fontaine) sont exclus de l'IFP.
- 2000 Le Plan d'affectation cantonal du Mormont No 308 (PAC Mormont) est approuvé par l'Etat de Vaud
Nouveau permis d'exploitation valable jusqu'en 2021 délivré à Holcim.
- 2001 HCB devient Holcim (Suisse) SA.
- 2012 Présentation aux Associations par CSD Ingénieurs, le SESA (Service des eaux, sols et assainissement de l'Etat de Vaud) et Holcim.
- 2013 Service de l'environnement de l'Etat de Vaud, Holcim et CSD Ingénieurs - Séance publique d'information pour les habitants d'Eclépens.
Assemblée constitutive de l'Association pour la Sauvegarde du Mormont (ASM), qui compte aujourd'hui plus de 450 membres.
- 2014 Service de l'environnement de l'Etat de Vaud, Holcim et CSD Ingénieurs - Séance publique d'information pour les habitants de La Sarraz.
- 2015 La Direction générale de l'environnement (DGE) met à l'enquête le projet d'extension de la carrière du Mormont au lieu-dit « La Birette ».
Le Grand Conseil vote à 88 contre 21 le vœu de la commission, soutenu par la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro, que la zone sommitale du Mormont ne soit pas touchée.
Une centaine de membres, amis et donateurs de l'ASM, ainsi que 4 quatre grandes ONG (Pro Natura, le WWF, Helvetia Nostra et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage) envoient une opposition au DTE (Département du territoire et de l'environnement).
- 2016 La décision finale du DTE tombe et toutes les oppositions sont levées.
Rochat et consorts (6 membres de l'ASM) et Helvetia Nostra et consorts (Helvetia Nostra, Pro Natura et le WWF) envoient un recours à la Cour de droit administratif et public (CDAP).
- 2018 La CDAP publie son arrêt : le recours de l'ASM et des ONG est admis, le dossier est renvoyé au DTE pour instruction complémentaire et nouvelles décisions.
- 2019 La DGE publie dans la Feuille des Avis Officiels une nouvelle demande finale d'autorisation afin d'octroyer le permis d'exploiter à Holcim.
Maître Pierre Chiffelle envoie un recours à la CDAP pour Chanson et consorts (5 membres de l'ASM) et pour Helvetia Nostra et consorts (Helvetia Nostra, Pro Natura et le WWF).
- 2020 La CDAP publie son arrêt : le recours de l'ASM et des ONG est rejeté.
Maître Pierre Chiffelle envoie un recours au Tribunal fédéral (TF) pour Chanson et consorts (5 membres de l'ASM), Helvetia Nostra et Pro Natura.
La ZAD de la Colline s'installe sur le Mormont.
- 2021 Les forces de l'ordre expulsent les zadistes du Mormont.
La demande de Holcim pour commencer les fouilles archéologiques sur la Birette est refusée par le Conseil d'Etat.
A ce jour, le TF n'a toujours pas rendu son arrêt.
Une initiative populaire cantonale intitulée « Initiative Sauvons le Mormont » est en préparation.

Alain Chanson – Président de l'ASM



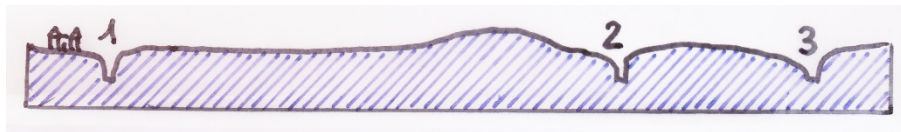
Association pour la Sauvegarde du Mormont

Grandes lignes de l'histoire du Mormont

Aujourd'hui, le Mormont est vu comme un obstacle : il impose de détourner les routes et de creuser des tunnels. Mais jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, cette colline a joué un rôle providentiel de passerelle entre le Pied-du-Jura et le Plateau, les plaines alluviales de l'Orbe et de la Venoge étant le plus souvent impraticables. Ce « pont » a permis de transiter entre le nord et le sud, non seulement sur un plan régional, mais surtout sur un plan international. Pour relier l'Angleterre et la France à l'Italie, l'une des principales routes pour franchir la barrière du Jura passait par Pontarlier, Vallorbe, Lignerolle, Les Clées et arrivait à La Sarraz par la faille la plus occidentale du Mormont. Les seigneurs du château, en prélevant un droit de passage et un péage sur les marchandises, ont su tirer parti de cette situation...

Quelques faits marquants, par ordre chronologique :

- Du Mésolithique à aujourd'hui, soit pendant près de 8 millénaires, le Mormont a été habité, exploité et parcouru sans discontinuer.
- C'est à la fin de l'Age du fer, aux alentours de -100, que des Celtes s'installent pour une brève période sur le Mormont. Ils y creusent des centaines de fosses, profondes souvent de plusieurs mètres, d'un diamètre pouvant aller jusqu'à 5 mètres. Elles servent de dépôts à un nombre impressionnant d'« objets » dignes d'un inventaire à la Prévert lorsqu'on les cite par ordre alphabétique : amphores, bovins, bracelets, céramique, cerf, chaudrons en fer et en bronze, chevaux, chèvres, couteaux, fibules, harnachements, haches, loup, meules, monnaies, moutons, ours, outils de forgeron, parures en perles multicolores, pièces métalliques pour entraver les prisonniers, restes humains entiers ou découpés, vases en bronze, trident... Cette découverte exceptionnelle fait du Mormont un site archéologique de valeur européenne.



Les failles du Mormont

- Puis ce sont les Romains qui transitent par le Mormont en y créant deux nouvelles routes : l'une d'ouest en est, entre les failles 1 et 2, l'autre du nord au sud passant par la faille 2. La route principale qui relie les villes du bord du lac à celles plus au nord, dont Avenches, emprunte la faille 1.
- En 1049 est édifée une fortification qui, au fil des ans, deviendra le château de La Sarraz. Pendant 9 siècles, il est resté propriété de nobles familles vaudoises.
- Au cours du Moyen Age, des routes commerciales sont créées : celle de l'étain depuis l'Angleterre et celle du sel depuis la France. De La Sarraz, elles suivent le flanc sud du Mormont ; le « Chemin des Vignes » est un tronçon sauvegardé de cette voie de communication. A propos de vignoble, relevons que celui d'Eclépens est attesté en 814, ce qui en fait l'un des plus anciens de Suisse.
- Pendant tout le Moyen Age, un chemin de pèlerinage reliant Canterbury à Rome, la Via Francigena, emprunte aussi ce tracé.
- Dès 1635, et pendant près de 2 siècles, la faille 3 voit passer des marchandises - du vin principalement - par le canal d'Enteroches. Ces denrées sont acheminées au port du même nom par la faille 2.
- En 1803, les Bourla Papey, rassemblés sur le Mormont, attaquent le château de La Sarraz, s'emparent des archives et les brûlent. Ce sera la fin du régime féodal.
- En 1855, sur la ligne Lausanne-Yverdon-les-Bains, sont percés les premiers tunnels de Suisse. Ils coupent presque perpendiculairement la faille 3.
- En 1953 une cimenterie s'implante à Eclépens ; elle alimente son four avec le calcaire du Mormont, créant ainsi la gigantesque tranchée que l'on voit aujourd'hui.
- En automne 2020, la première ZAD (zone à défendre) de Suisse s'installe sur le Mormont. Elle en sera délogée 5 mois et demi plus tard.

Daniel Rochat – Secrétaire de l'ASM